

SG 00713

/M.R./

29 MARS 1984

1123 / 15.00.C1

Cl

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur  
du KENYA au RWANDA  
KIGALI

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
que dans le cadre des compétitions continentales de la Xème Coupe des vainqueurs  
de Coupe, PANTHERES NOIRES de KIGALI rencontrera SCARLET du NAKURU (KENYA) dimanche  
le 1er avril 1984.

A cet effet, je vous inviterai à assister à  
ce match qui aura lieu au Stade Régional de NYAMIRAMBO à partir de 15H00'. Afin de  
faciliter le service chargé du protocole, je vous demanderais de bien vouloir être  
à votre place à 15H15' et assister à une réception qui sera organisée le même jour  
au R.R.H.D. à partir de 19H00.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur  
l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Nouveau Coopératif  
NDINDILAYIMANA Augustin

Major B.M.

Ministère de la Jeunesse  
et du Nouveau Coopératif

  
Major Benoit  
MINISTERE DE LA DEFENSE  
et du Mouvement Gouvernemental  
Le Ministre de la Jeunesse

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération,  
Comptant sur votre habileté à collaborer.

Assuriez les agents devant assurer le rapportage lors de cette rencontre.  
Ainsi, vous demanderez-vous volontier

Coupe. La rencontre aura lieu au Stade National de Yamoussao à partir de 15H30.  
"PARTIES MOISSIS" dans le cadre de la même coupe d'attaque des vainqueurs de  
que le 1er avril 1984, l'équipe Kenyanne "SCARLET" traverse un match contre le club  
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance

Monsieur le Directeur,

KIOMALI.-

Bwandais d'information

Monsieur le Directeur de l'Office

1121 / 15.08.01

29 MARS 1984

2600 H3

MR.B.

SE/007/3

29 MARS 1984

1120 / 15.08.01

CL

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur  
de la République Unie de TANZANIE  
au Rwanda  
KIGALI.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
que dans le cadre des compétitions continentales de la Xème Coupe des Vainqueurs  
de Coupe, PANTHERES NOIRES de KIGALI rencontrera SCARLET de MAKURU (KENYA)  
dimanche le 1er avril 1984. Ce match sera officié par trois arbitres tanzaniens.

A cet effet, je vous inviterais à assister  
à ce match qui aura lieu au Stade Régional de NYAMIRAMBO à partir de 15H30'.  
Afin de faciliter le service chargé du protocole, je vous demanderais de bien  
veuillez être à votre place à 15H15' et assister à la réception qui sera organisé  
le même jour au H.R.M.D. à partir de 19H00.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur  
l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDALYIMANA Augustin



/M.Y.B./

36 007/13

29 MARS 1984

1122 /15.08.01

cl

Son Excellence Monsieur l'ambassadeur  
de l'Uganda au Rwanda  
KIGALI.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre des compétitions continentales de la Xème Coupe des Vainqueurs de Coupe, PANTHERES NOIRES de KIGALI rencontrera SCANSET de NAKURU (KENYA) dimanche le 1er avril 1984, sous la supervision d'un Commissaire du match ougandais.

A cet effet, je vous inviterai à assister à ce match qui aura lieu au Stade Régional de NYAMIRAMBO à partir de 15H30'. Afin de faciliter le service chargé du protocole, je vous demanderais de bien vouloir être à votre place à 15H15' et assister à une réception qui sera organisée le même jour au M.R.M.D. à partir de 19H00.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF  
MUSONDO YIMANA Augustin

Major B.M.

Ministère de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

55/607/3

27 MARS 1984 9

1091 /15.08.01

C

Monsieur le Directeur Ethiopian  
Airlines

Monsieur le Directeur,

Je vous demanderais de bien vouloir émettre des tickets pour les arbitres tanzaniens MOHAMED Nyuma, KASSIM Ohoma, Abdul KAWANDWA et le Commissaire ougandais KOKOGWA qui dirigeront le match PARTIDES NOIRES - SCARLET devant se dérouler le 1er avril 1984 à KIGALI.

Vous serez payé par Accréditif après les formalités d'usage déjà entamées comme vous l'indique la note à l'O.R. visée en annexe.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILLYUNA Augustin

Major D.R.

F.D. 